

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 JANVIER 2021**

Délibération
n° 2021.01.017.B

**Soutien régional à
l'ingénierie territoriale
du contrat de
dynamisation :
demande de
subvention**

LE VINGT ET UN JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 janvier 2021**

Secrétaire de séance : Bertrand GERARDI

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel BUISSON à Michaël LAVILLE, Véronique DE MAILLARD à Vincent YOU, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2021

**DELIBERATION
N° 2021.01.017.B**

COOPERATIONS INTERNATIONALES -
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : **Monsieur ANDRIEUX**

**SOUTIEN REGIONAL A L'INGENIERIE TERRITORIALE DU CONTRAT DE DYNAMISATION
: DEMANDE DE SUBVENTION**

Lors de la séance plénière du 12 avril 2019, la région Nouvelle Aquitaine a approuvé le contrat de dynamisation et de cohésion pour les territoires de GrandAngoulême et de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Ce dispositif doit permettre à la Région d'apporter son soutien financier aux projets relevant des axes qui ont été définis dans ce contrat, à savoir :

1. Accompagner les mutations économiques et soutenir l'innovation ;
2. Construire une offre de services de proximité équilibrée à l'échelle du territoire ;
3. Poursuivre l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique et écologique ;
4. Développer l'attractivité et l'économie du tourisme sur le territoire.

Dans le cadre de l'animation du contrat, la Région peut apporter son soutien à de l'ingénierie territoriale afin de faire émerger des projets et suivre la réalisation de ce contrat.

Le soutien financier régional porte **sur un poste de Chef de projet territorial** : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et son évaluation. La Région évalue le temps passé à 0.5 ETP financé à parité avec la collectivité référente.

La Région a d'ores et déjà accompagné ce poste en 2019 et 2020. Il s'agit désormais de solliciter le soutien pour 2021 sur la base du plan de financement suivant :

Profil du poste	Base salaire chargé	Soutien régional	Assiette éligible	Recettes			
				Région	%	Autofin	%
Chef.fe de projet territorial / Coordinateur.rice du contrat	55 0000 €	0.5 ETP plafonné à 25 000 €	25 000 €	12 500 €	50	12 500 €	50

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel du poste;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à solliciter le soutien auprès de la région Nouvelle Aquitaine et à signer tout document afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 janvier 2021	<u>Affiché le :</u> 26 janvier 2021